

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTÈRE DES FINANCES

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET

DIVISION DE LA REFORME BUDGETAIRE

CELLULE DE LA CONSOLIDATION DES COMPTES
BUDGETAIRES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

DEPARTMENT OF BUDGET REFORMS

UNIT IN CHARGE OF THE CONSOLIDATION OF
BUDGETARY ACCOUNTS

RAPPORT

DE SUIVI DU CALENDRIER DE PUBLICATION DES
STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES AU
DEUXIEME TRIMESTRE 2025

Juillet 2025

Table des matières

INTRODUCTION	3
I. COUVERTURE DE L'INFORMATION FINANCIERE ET BUDGETAIRE	4
I.1 ETAT DE MISE EN ŒUVRE DU CALENDRIER DE PUBLICATION DES STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES 2025	4
I.2 PUBLICATION DES INFORMATIONS	4
II. DIFFICULTES ET PERSPECTIVES	5
II.1 DIFFICULTES	5
II.2 PERSPECTIVES	5
CONCLUSION	6

INTRODUCTION

La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun prescrit un large accès du public aux informations budgétaires, comptables et financières de l'Etat. Elle dispose dans son article 47 que *«L'administration prend toutes les dispositions nécessaires à la publication des informations qui couvrent l'ensemble des activités budgétaires et extrabudgétaires, dans les délais fixés par voie réglementaire.»*. Pour ce faire, un texte particulier doit être pris avant le début de l'exercice budgétaire, pour indiquer le calendrier de diffusion des informations sur les finances publiques. La publication d'informations exhaustives sur les finances publiques est donc une obligation légale qui constitue également une action pédagogique de l'Etat vis-à-vis des citoyens. Le Code pose donc les jalons en vue de répondre aux défis de la transparence et de la gouvernance financière.

En réponse à ces exigences légales ci-dessus évoquées, le Ministère des Finances a entrepris d'élaborer, chaque année un calendrier de publication des statistiques des finances publiques. Le calendrier indique la périodicité à laquelle doivent être publiées les informations liées aux finances publiques. Il rappelle en outre aux administrations pourvoyeuses desdites informations leurs responsabilités dans la mise à disposition des éléments qui y sont inscrits. Le calendrier participe ainsi à la diffusion et à la mise à disposition au grand public des informations et statistiques sur finances publiques pour une amélioration du système de gestion des finances publiques. Au titre de l'année 2025, le calendrier de publication des statistiques des finances publiques a été signé le 28 décembre 2024 par le Ministre des Finances et publié dans le site de la DGB (www.dgb.cm) et celui du MINFI (www.minfi.gov.cm).

Afin d'évaluer les progrès accomplis relativement à la mise à disposition du public en temps opportun, des informations budgétaires exhaustives et fiables, il paraît loisible de faire un suivi régulier du calendrier de publication des statistiques des finances publiques. En somme, il s'agit de faire une évaluation après chaque trimestre de sa mise en œuvre aux fins de déceler des probables dysfonctionnements et de suggérer d'éventuelles améliorations.

Le présent rapport s’articule autour de deux points essentiels à savoir : la couverture de l’information financière et budgétaire (I) et, les difficultés rencontrées et les perspectives (II).

I. COUVERTURE DE L’INFORMATION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

I.1 ETAT DE MISE EN ŒUVRE DU CALENDRIER DE PUBLICATION DES STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES 2025

Un passage en revue des informations inscrites dans le cadre du calendrier de publication des statistiques des finances publiques 2025 disponible sur le site internet de la DGB (www.dgb.cm) et celui du Ministère des Finances (www.minfi.gov.cm) au deuxième trimestre 2025 montre qu’à date tous les documents attendus n’ont pas été publiés. En effet, sur les onze (11) documents à publier au cours du deuxième trimestre, sept (07) documents l’ont été dans le site web de la DGB ou dans la plateforme parlementaire qui est raccordée audit site, soit un pourcentage de publication de 63,64%, contre 50% au deuxième trimestre 2024. Cumulativement, sur les quarante-un (41) documents à publier au 30 juin 2025, trente-cinq (35) documents l’ont été dans le site web de la DGB, soit un pourcentage de publication de 85.37%.

Par ailleurs, six (06) documents inscrits dans le calendrier de publication des statistiques des finances publiques ont été publiés sur le site internet du MINFI, soit un pourcentage de publication de 54.55%.

I.2 PUBLICATION DES INFORMATIONS

La situation des publications des activités inscrites dans le calendrier de publication des statistiques des finances publiques au deuxième trimestre 2024 est présentée dans le tableau ci-après :

N°	DOCUMENTS	MOIS	SITE DGB (www.dgb.cm) PLATEFORME PARLEMENTAIRE	SITE MINFI (www.minfi.gov.cm)	OBSERVATIONS
1.	Note sur la première version de cadrage macroéconomique	Avril	Publié	Publié	RAS

N°	DOCUMENTS	MOIS	SITE DGB	SITE MINFI	OBSERVATIONS
			(www.dgb.cm) PLATFORME PARLEMENTAIRE	(www.minfi.gov.cm)	
2.	Conjoncture trimestrielle de la dette publique		Publiée	Non Publiée	RAS
3.	Cadre de dépenses à moyen terme initial 2025-2027		Non Publié	Non Publié	Données non transmises
4.	Situation résumée des opérations du Trésor au premier trimestre 2025	Mai	Non Publiée	Non Publiée	Données non disponibles
5.	Rapport annuel sur l'exécution du budget 2024		Publié	Publié	RAS
6.	TABORD du mois de février		Publié	Publié	RAS
7.	Rapport d'exécution du budget pour le compte du premier trimestre 2025		Non Publié	Non Publié	Données non disponibles
8.	Note d'analyse des comptes nationaux trimestriels du Cameroun au 1er trimestre 2025		Publié	Publié	RAS
9.	Circulaire présidentielle sur la préparation du budget 2026 de l'Etat	Juin	Non Publiée	Non Publiée	Données non disponibles
10.	Document de programmation économique et budgétaire à moyen terme 2025-2027		Publié	Publié	RAS
11.	TABORD du mois de mars		Publié	Publié	RAS

II. DIFFICULTES ET PERSPECTIVES

II.1 DIFFICULTES

Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du calendrier de publication des statistiques des finances publiques au cours du deuxième trimestre 2024 demeurent essentiellement :

- l'absence des publications dans tous les sites dédiés malgré les multiples relances ;
- la lente remontée des informations.

II.2 PERSPECTIVES

Pour le compte du troisième trimestre 2025, le cadre de dépenses à moyen terme actualisé 2025-2027, la note de cadrage macroéconomique et budgétaire actualisée, la

situation résumée des opérations du Trésor au deuxième trimestre 2025, la conjoncture trimestrielle de la dette publique et le TABORD du mois d'avril sont attendues pour le mois de juillet. La note d'analyse des comptes nationaux trimestriels du Cameroun au 2ème trimestre 2025, la situation sur l'exécution du budget au deuxième trimestre 2025, le cadre de dépense à moyen terme (2025-2027) finalisé et le TABORD du mois de mai sont à publier en août. Le rapport d'exécution du budget à fin juin 2025, le cadre de dépenses à moyen terme finalisé 2025-2027 et le TABORD du mois de juin sont également à publier au mois de septembre.

III. CONCLUSION

Les objectifs de publication des statistiques des finances publiques visés par le Calendrier ont été partiellement atteints pour ce qui est du deuxième trimestre 2025 avec un taux de publication de 63.64%. Ce taux a augmenté légèrement par rapport au deuxième trimestre 2024 où il était de 50%. Cumulativement, sur les quarante-un (41) documents à publier au deuxième trimestre 2025, trente-cinq (35) l'ont été dans le site web de la DGB, soit un pourcentage de publication de 85.37%. Des efforts restent toutefois à fournir pour le respect des délais de publication ainsi que leur effectivité dans les sites dédiés.